

La Croix - mercredi 30 août 2017

Les écoliers du CP, la priorité de la rentrée

Dédoubllement des classes, évaluations de début d'année, affectation de professeurs expérimentés...

Le CP fera l'objet, dès cette année, de mesures spécifiques, a confirmé hier le ministre de l'éducation Jean-Michel Blanquer, à six jours de la rentrée.

De la continuité dans le changement... La précédente majorité avait, dans un premier temps, privilégié le primaire. Et Jean-Michel Blanquer semble faire de même. Avec, cette fois, une attention particulière accordée au cours préparatoire. Nombre des mesures adoptées en trois mois pour imposer sa marque à cette rentrée concernant, de fait, ce niveau « stratégique ».

C'est le cas du CP à 12 élèves dans les réseaux REP +, le noyau dur de l'éducation prioritaire. Par manque de salles de classe dans certains établissements, cette promesse de campagne d'Emmanuel Macron souffrira, ici et là, d'aménagements, a concédé hier Jean-Michel Blanquer lors de sa conférence de presse. Mais 85 % des enfants concernés bénéficieront de classes dédoublées, avec dans certains cas « treize ou quatorze élèves », tandis que les autres seront dans des classes entières avec, en permanence, deux professeurs.

Le ministère a redéployé des postes. « Cette mesure, positive, se fera hélas au détriment d'autres actions, comme la scolarisation des moins de trois ans ou l'accompagnement par des maîtres spécialisés », déplore Francette Popineau, la secrétaire générale du syndicat enseignant SNUipp. Le ministre a aussi puisé, à hauteur d'un tiers (soit plus de 2 000 postes) dans le dispositif « plus de maîtres que de classes », l'une des mesures phares de la précédente majorité.

« Les expériences menées un peu partout dans le monde ont montré que la division des classes

par deux était plus efficace », indique Jean-Michel Blanquer, qui entend néanmoins donner une chance au « plus de maîtres que de classes ». « Il faut aller au bout de la démarche et l'évaluer », dit-il, en précisant que, désormais, ces maîtres surnuméraires seront affectés exclusivement aux niveaux CP et CE1.

Priorité, donc, aux débuts de l'école élémentaire. Avec la volonté, dans les classes dédoublées, de nommer uniquement des professeurs « expérimentés ». « Parmi eux, 90 % auront plus de trois ans d'expérience et 10 % auront déjà enseigné au moins une année », précise le ministre, qui veut étendre

ce principe à l'ensemble des CP dans les années à venir.

Autre mesure qui s'appliquera à tous les élèves de cours préparatoire (et aussi à ceux de sixième): le retour, dès cette rentrée, d'évaluations de début d'année, en français (quatre séquences de 20 minutes) et en maths (trois séquences de 10 minutes). « Les évaluations doivent constituer un outil de pilotage et permettre par exemple d'identifier, afin d'y remédier, les faiblesses des élèves dans telle ou telle matière », déclarait-il récemment à La Croix (lire notre édition du 29 juin).

Mais pour Stéphane Crochet, secrétaire général du syndicat SE-Unsa, « ces tests sur papier don-

L'arrivée en élémentaire marque déjà un changement d'école et une entrée dans les apprentissages systématiques. « Inutile d'ajouter de la pression à la pression! »

neront moins de renseignements aux professeurs que les livrets de suivi transmis par leurs collègues de grande section ». En revanche, ils risquent de créer « une pression supplémentaire sur les enfants et leurs familles ».

L'arrivée en élémentaire marque déjà un changement d'école et une entrée dans les apprentissages systématiques, relève-t-il. « Inutile d'ajouter de la pression à la pression! », prévient Stéphane Crochet, en rappelant que les programmes prévoient le déploiement des ap-

prentissages fondamentaux sur l'ensemble du cycle, du CP au CE2. « Il ne faut pas renforcer le caractère anxigène du CP en laissant entendre que tout se joue sur une année », abonde Francette Popineau.

Hier, le ministre a évoqué aussi un début de polémique déclenché la semaine dernière par ses propos à L'Obs sur l'apprentissage de la lecture. Le ministre disait vouloir s'appuyer « sur une pédagogie explicite, de type syllabique, et non pas sur la méthode globale, dont tout le monde admet qu'elle a des résultats tout sauf probants ». Enseignants et chercheurs avaient alors raillé un combat d'un autre temps.

Le ministre, tout en insistant sur la nécessité d'un travail sur le sens des mots, est revenu hier à la charge. « La méthode globale ne s'applique nulle part de façon pure et absolue », a-t-il concédé. Mais « pour avoir passé beaucoup de temps assis au fond de classes de CP », notamment lorsqu'il était recteur, Jean-Michel Blanquer assure pouvoir dire qu'il subsiste bel et bien « des traces » de cette approche qui consiste à « photographier » les mots plutôt qu'à les « décoder ».

Denis Peiron.